

CONTACTS

Maryse Gits **SOFTIMAT**

Tél.: +32 2 352 83 86 maryse.gits@softimat.com

Lasne, le 9 juin 2011

PUBLICATION RELATIVE AU RACHAT D'ACTIONS PROPRES

SEMAINE 22

SOFTIMAT publie l'information requise par les articles 205 à 208 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés, tels que modifiés par l'Arrêté Royal du 26 avril 2009. Les transactions reprises ci-dessous interviennent dans le cadre d'un programme de rachat d'actions propres établi par le Conseil d'Administration avec l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 4 mars 2011. Au terme de cette assemblée, il a été décidé, pour une période allant du 4 avril 2011 au 4 octobre 2012, soit dix huit mois, de procéder en Bourse au rachat d'actions propres pour un prix compris entre un euro et vingt euros par titre et ce, par réduction du capital social à concurrence d'un montant maximum de trois millions d'euros.

La présente information est également publiée sur le site www.softimat.com

1. Transactions intervenues pendant la période allant du 30 mai au 3 juin 2011 :

Date de transaction	Quantité de titres acquis	Prix des titres acquis	+ bas	+ haut	Méthode de négociation
30/05/2011	640	5,3861 €	5,36 €	5,40 €	achat sur Euronext Bruxelles
31/05/2011	420	5,3721 €	5,36 €	5,48 €	achat sur Euronext Bruxelles
01/06/2011	175	5,3800 €	5,37 €	5,50 €	achat sur Euronext Bruxelles
03/06/2011	100	5,3800 €	5,38 €	5,45 €	achat sur Euronext Bruxelles
Total Semaine 22	1.335	5,3804 €			

2. Nombre total de titres rachetés depuis le démarrage du programme :

Période de transaction	Quantité de titres acquis	Prix des titres acquis
24/05/2011-03/06/2011	2.132	11.485,98 €

